

L'Université de 8 Mai 1945 Guelma lance une consultation pour une opération de :

Etude et suivi : Travaux d'étanchéité au sein du campus Souidani Boudjmaa et du campus Héliopolis de l'Université 8 mai 1945 Guelma

La réalisation des travaux des renouvellements d'étanchéité des blocs par lots:

- Les blocs pédagogiques
- Les amphis
- Les blocs d'administration
- Les locaux techniques

Les soumissionnaires intéressées **et disposant de tous les moyens humains et matériels nécessaires** peuvent consulter et retirer le cahier des charges accompagné des instructions aux soumissionnaires auprès **du service de contrôle de gestion et des marchés à l'Université de Guelma (Rectorat)**, Contre le paiement de la somme de **mille dinars algériens (1000DA)** à Monsieur le comptable de l'Université sur présentation de la lettre d'accréditation

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposées sous enveloppe **principale fermée ne comportant aucune inscription extérieure** cachetée à l'adresse suivante :

**Service du contrôle de gestion et des marchés (Nouveau Rectorat)
Université de Guelma BP 401**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » et « **offre financière** ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« **À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

CONSULTATION N° 83/2021

Etude et suivi : Travaux d'étanchéité au sein du campus Souidani Boudjmaa et du campus Héliopolis de l'Université 8 mai 1945 Guelma

QUALIFICATION DES CANDIDATS SOUMISSIONNAIRES

A/ CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL

Les Bureaux d'études en génie civil et les architectes agréés disposant d'un agrément d'activité plus le (code 24) et disposant de tous les moyens humains et matériels nécessaires peuvent soumissionner à l'accomplissement de cette mission dans les meilleures conditions.

Le soumissionnaire est tenu à annexer à son offre tout document justifiant ses moyens et ses capacités technique et financière. Le candidat soumissionnaire doit obligatoirement joindre une copie de l'agrément pour la pratique de la profession.

B/ CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT DE BET:

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané de BET, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges.

Le groupement doit être impérativement solidaire et doit satisfaire à l'ensemble des capacités exigées pour le soumissionnaire seul.

- ✓ Le chef de file doit être titulaire d'un agrément d'activité plus le (code 24)

- ✓ Les autres membres du groupement doivent être titulaires d'un agrément d'activité
- ❖ Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement

1- Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature dûment remplie et signée ;
- La déclaration de probité dûment remplie et signée ;
- Le statut pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'étude ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants à savoir :
 - Agrément en cours de validité.
 - bilans des trois dernières années 2018,2019 et 2020.
 - Référence bancaire année 2021.
- Moyens humains destinés au projet accompagnés des Copies des pièces justificatives (une attestation d'affiliation CNAS datant maximum de trois mois + diplôme ou contrat CID/DAIP + diplôme pour les privés et par des attestations de travail pour les bureaux publics).
- Moyens matériels destinés au projet accompagnés des Copies des pièces justificatives (carte grise ou récépissé ou carte de circulation ou facture d'achat ou contrat de location,.....Etc.)
- Attestations de bonne exécution des études et des suivis réalisés par le soumissionnaire.

2- L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Le délai de suivi proposé (inscrit sur la déclaration à souscrire).
- Le mémoire technique justificatif dûment renseigné, daté et signé suivant l'annexe V ci-joint.
 - ✓ Fiche technique des produits à utiliser
 - ✓ Avis CNERIB (attestant que les produits à utiliser sont de bonne qualité).
 - ✓ Mode d'utilisation des produits et matériaux à utiliser
 - ✓ Garantie des produits.
- Attestation de visite des blocs concernés dûment renseignée, datée et signée par le BET et le représentant de l'université.

3- L'offre financière contient :

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée et cachetée.
- L'annexe dûment rempli, signé et cacheté.

Durée de préparation des offres : La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à partir du **26/10/2021**

Jour et heure limite de dépôt des offres : Les offres doivent être déposées le **04/11/2021** à partir de **08h00mn jusqu'à 10h55**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **trois mois + 10 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des soumissionnaires ou leurs représentants le même jour de dépôt des offres à **11h :00** au niveau de la salle de réunions (rectorat de l'Université).

Si le jour de dépôt des offres ou d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

N.B : Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis.

Guelma, le.....

p/Le Recteur